

XIX^e CONSEIL MINISTERIEL DE
L'ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE

Discours de M. Bernard CAZENEUVE,
Ministre délégué chargé des Affaires européennes

Dublin

6 décembre 2012

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Vous avez placé cette réunion, monsieur le Président, sous le signe de la **perspective du quarantième anniversaire de l'acte final d'Helsinki**, que nous célébrerons dans trois ans. Ce faisant, vous nous invitez à nous tourner résolument vers l'avenir de notre organisation et celui de la sécurité européenne. **La France soutient sans réserve la démarche que vous proposez.** Car si nous avons de bonnes raisons d'être confiants dans l'avenir de l'OSCE, nous avons aussi le devoir de traiter, dans les années qui viennent, les questions les plus difficiles et qui parfois, il faut le reconnaître, nous divisent. Cette entreprise, nous devons l'aborder avec lucidité, avec détermination, sans jamais oublier l'esprit de dialogue qui préside à notre travail.

I/ Je veux dire ici les deux raisons fondamentales pour lesquelles la France souhaite assurer l'avenir de notre Organisation :

1.1 La première tient au **socle de valeurs** sur lequel elle s'est bâtie et à une vision de notre sécurité commune qui englobe les dimensions politico-militaire, économique et humaine. Les Etats membres ont constamment réaffirmé leur fidélité à ces valeurs et à cette approche depuis l'adoption en 1975 de l'Acte final d'Helsinki. Ils l'ont fait notamment à Paris, en 1990, avec la Charte pour une Nouvelle Europe au moment où notre continent se réunissait après des décennies de division et, à nouveau, en 2010, à Astana. Quelles que soient la variété des héritages culturels de nos pays et les voies diverses qu'ils peuvent emprunter dans le mouvement de globalisation, il importe que ce socle, gage de notre communauté de sécurité soit préservé et enrichi. C'est bien le sens de la **démarche Helsinki+40** que nous a proposée la présidence irlandaise dans laquelle nous voulons voir avant tout une manifestation de confiance des Etats-membres dans la pertinence de l'OSCE et des principes communs qui la fondent.

1.2 La seconde raison tient au **travail concret accompli par l'OSCE** et les organisations qui lui sont rattachées et aux résultats remarquables de l'action des femmes et

des hommes qui travaillent dans ses **missions de terrain**. C'est au quotidien que ces activités permettent à nos pays et à nos peuples de faire prévaloir le dialogue sur le conflit, l'intégration sur l'exclusion, la transparence sur l'opacité. Elles sont trop souvent méconnues et sous-estimées, mais ce sont elles qui ont fait que l'OSCE s'est imposée comme la seule organisation susceptible d'intervenir dans un certain nombre de situations sensibles. Deux exemples récents l'illustrent : le **sud du Kirghizistan**, où, il y a deux ans, l'OSCE a été en mesure de mettre en place l'initiative de sécurité communautaire afin de contribuer à apaiser les tensions entre communautés kirghize et ouzbèque ; **l'organisation des élections serbes au Kosovo**, que l'OSCE a su faciliter cette année.

II/ La construction de notre avenir commun suppose toutefois que nous affrontions dans les années qui viennent, avec lucidité et résolution, et dans un constant esprit de dialogue, les questions les plus difficiles.

2.1 Je pense aux **conflits**, dont le règlement, suspendu parfois depuis plus de deux décennies, conditionne la construction d'une véritable communauté de sécurité. Il en est ainsi en particulier du **conflit du Haut-Karabagh**, qui a connu un regain de tension sur le terrain au cours des derniers mois. En tant que co-présidente du Groupe de Minsk, la France est plus que jamais engagée, avec les Etats-Unis et la Russie, à poursuivre ses efforts pour faire progresser le dialogue entre les parties après l'accroissement des tensions cette année. C'est le sens des rencontres qui ont eu lieu à Paris au cours des derniers mois et de la visite que les trois co-présidents ont effectuée dans la région fin novembre. **S'agissant de la Géorgie**, la France apporte son plein soutien aux discussions de Genève et au rôle important de l'OSCE dans ce processus, aux côtés de l'Union européenne et des Nations Unies. Elle salue la poursuite cette année des discussions en format 5 + 2 sur le conflit transnistrien et appelle à consolider ce progrès par des avancées sur la substance. La prévention des conflits est et doit demeurer au cœur des activités de l'OSCE.

2.2 Je pense également à la question cruciale de la **dimension humaine** sans laquelle le concept de « sécurité globale » aurait peu de sens. Cette dimension humaine donne une place unique à l'OSCE. Nos activités à cet égard sont indispensables à la stabilisation sur le long terme de notre espace. **Nous sommes inquiets des rapports relatifs aux violations des engagements pris par les Etats participants. La France souhaite exprimer sa préoccupation particulière au sujet de la mise en œuvre de la liberté des médias, y compris la sécurité des journalistes, et de la liberté d'association et de réunion.** Ces libertés fondamentales ne doivent subir aucune restriction en contradiction avec les normes internationales, y compris dans le cadre de leur exercice sur Internet. La France soutient pleinement l'adoption par le Conseil ministériel de décisions sur ces sujets.

La France appelle solennellement tous les Etats participants à l'OSCE qui pratiquent encore la peine de mort à y renoncer. Il s'agit d'une des priorités de notre diplomatie comme en témoigne la campagne lancée par le Ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, le 9 octobre dernier pour promouvoir son abolition. La France souligne l'importance du renforcement du processus démocratique et de l'activité d'observation électorale. Nous savons que chaque démocratie doit s'améliorer de manière permanente. L'action du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme vaut autant, même si c'est à des degrés variables, pour les démocraties récentes que pour les pays de tradition démocratique plus ancienne. La France remercie à ce titre le Bureau pour les recommandations qu'il a formulées à la suite de l'observation des dernières élections en France. Nous saluons par ailleurs les efforts de la Présidence irlandaise afin de nourrir le dialogue avec les ONG, et espérons que les présidences suivantes sauront préserver cette dynamique.

2.3 Je pense aussi à **l'avenir du contrôle des armements** dans le cadre de l'OSCE. Nous devons **intensifier les discussions sur la mise à jour et la modernisation du Document de Vienne**. Cet outil de confiance, de transparence et de prévisibilité doit être mis en phase avec les réalités militaires du XXI^e siècle. C'est la raison pour laquelle la France a fait, en 2010, une proposition visant à abaisser les seuils de notification des activités militaires, qui a reçu le soutien de tous les membres de l'Union européenne et des quatre cinquièmes des Etats participants à l'OSCE. **Nous appelons de nos vœux l'adoption de cette proposition en 2013**. La France se félicite par ailleurs de la poursuite de l'action de terrain de l'OSCE dans le domaine des petites armes et des stocks de munitions, et des efforts engagés pour harmoniser l'acquis de l'OSCE dans ce domaine avec les normes de l'ONU.

La France entend aussi apporter une contribution constructive en vue de la reprise des discussions sur le renforcement et la modernisation du régime de maîtrise des armements conventionnels en Europe, et appelle tous les autres Etats concernés à faire de même. Nous appelons également à restaurer le fonctionnement normal de la Commission consultative « Ciel ouvert ».

2.4 Je pense enfin aux **défis pour la sécurité de notre espace commun**. La poursuite de notre coopération pour lutter collectivement contre les menaces transnationales revêt une importance majeure. Les décisions adoptées cette année, que nous souhaitons voir complétées notamment par l'adoption du projet relatif à la lutte contre le terrorisme, appellent désormais une nouvelle phase. Elle sera axée sur leur mise en œuvre, qui exigera à la fois un fort engagement de l'OSCE et une grande vigilance de la part des Etats participants. La France est par ailleurs favorable à l'adoption de mesures de confiance en matière de cybersécurité, qui permettent de transposer une expérience reconnue de l'OSCE aux réalités du monde moderne.

Dans le même esprit, n'oublions pas que la sécurité de notre espace ne peut être assurée sans prendre en compte les bouleversements et les défis de sécurité dans la zone qui va du Sahel à l'Afghanistan. **C'est la raison pour laquelle nos partenariats avec les pays asiatiques –l'Afghanistan en particulier –, mais aussi avec ceux de la rive sud de la Méditerranée, doivent être mis à profit**. La France, qui a signé un traité d'amitié et de coopération avec l'Afghanistan, est particulièrement attentive à ses liens avec les partenaires méditerranéens et à la densité de cette relation avec les pays partenaires, dont plusieurs sont d'ailleurs également membres de l'Organisation de la francophonie.

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour l'accueil que l'Irlande nous a réservé aujourd'hui et pour l'engagement exigeant qu'aura représenté cette Présidence tout au long de cette année ; je forme le vœu que la présidence irlandaise soit une source d'inspiration pour les prochaines présidences tournantes, à commencer par la présidence ukrainienne, pour laquelle je forme des vœux de succès.

Je vous remercie pour votre attention./.